

Syndicat mixte Funiflaine
Hôtel du Département
1 avenue d'Albigny
74041 ANNECY CEDEX

M. Régis LARDENNOIS,
Président de l'Association Flainoise
M. Claude BUFFET
Président de l'association « Les Amoureux des
Carroz »
Association Flainoise
Immeuble POLLUX appt 407, Flaine Forêt
74300 Arâches-la-Frasse

Annecy, le 22 octobre 2018

Objet : Tracé du projet FUNIFLAINE, votre courrier du 15 octobre 2018

Messieurs les Présidents,

J'ai lu avec attention votre courrier par lequel vous exprimez votre volonté de modifier le tracé du FUNIFLAINE.

Ainsi, vous souhaitez que le téléporté desserve une station intermédiaire localisée sur les Feux (entité des Carroz), en lieu et place du site de Pierre Carrée. Vous indiquez également que l'arrivée du FUNIFLAINE doit s'opérer sur l'emplacement actuel du parking P3 et non sur le parking P1, comme il est envisagé.

De nombreuses études techniques ont été menées, au fil des années sur ce sujet. Les dernières ont préconisé un tracé optimisé, à partir d'une analyse pointue des données physiques. Ce parcours jugé pertinent (Départ : secteur de Bellegarde à Magland - station intermédiaire : Pierre Carrée – arrivée : haut du parking P1 à Flaine) a été approuvé à l'unanimité par les élus du Syndicat mixte ouvert FUNIFLAINE, lors de la séance du 29 janvier dernier.

Aussi, j'entends vos suggestions constructives. Toutefois, à mon sens, plusieurs commentaires méritent d'être formulés.

En premier lieu, l'exposition incontestable du parking P3 au risque d'avalanche, inscrit au Plan de Prévention des risques naturels de Flaine (12 juin 2017), est rédhibitoire pour envisager l'installation d'un téléporté de grosse capacité et d'une gare d'arrivée à cet endroit. L'option du parking P1 est alors consolidée par l'absence de contraintes de ce type. Pour autant, votre préoccupation d'une desserte piétonne de la station à partir du Funiflaine est légitime. Il me paraît en effet nécessaire d'organiser au mieux cette problématique en lien étroit avec le Syndicat intercommunal de Flaine.

En ce qui concerne la gare intermédiaire, une implantation, comme vous le suggérez, sur le secteur des Feux, en substitution de l'emplacement projeté sur le site de Pierre Carrée soulève un certain nombre de questions techniques importantes.

Téléphone : 04.50.45.75.69 / Courriel : funiflaine@hautesavoie.fr
N° SIRET : 200 062 032 00012

Parmi celles-ci, figure la présence de lignes électriques haute tension, reliant le bas de Magland au poste source des Carroz, obstacle sérieux pour imaginer sereinement le profil de la ligne du téléporté, tel que vous le proposez. Sous réserve de sa faisabilité technique, il n'est pas certain non plus que ce tracé, moins linéaire et donc plus long, puisse proposer un temps de parcours significativement plus avantageux par rapport au transport terrestre. En pareil cas, la justification d'un investissement public aussi important ne pourrait être valablement plaidée.

Compte tenu de l'impossibilité objective de positionner l'arrivée sur le parking P3 pour les raisons évoquées plus haut, la station intermédiaire sur le col de Pierre Carrée s'impose logiquement pour un trajet, rapide, linéaire et sans survol d'habitations, depuis Bellegarde (Magland) jusqu'au parking P1 à Flaine. Cet emplacement est d'autant plus naturel qu'il reprend le tracé du téléphérique historique. Je reste donc convaincu que le tracé tel que préconisé par les dernières études techniques conduites dans le cadre du Syndicat mixte Funiflaine, est optimal.

Animé par une volonté de dialogue, je vous assure que vos contributions seront évidemment les bienvenues lors de la concertation organisée au cours de la prochaine saison touristique.

Enfin, je tiens à vous confirmer toute ma détermination pour mener à bien ce projet vital pour notre territoire et rendu possible par une mobilisation exceptionnelle de financeurs publics, réunis autour du Contrat de Plan Etat Région.

Comptant sur votre appui pour cette réalisation d'envergure, je vous prie d'agréer, Messieurs les Présidents, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Christian Monteil', with a long horizontal stroke extending to the right.

Christian MONTEIL